

REGLEMENT BREVET CYCLOTOURISTE

ART.1 – Placé sous l'égide de la FFCT, ce brevet est ouvert à toutes les cyclotouristes appartenant ou non à un club affilié ou non à la F.F.C.T. Une autorisation parentale sera exigée pour les participantes mineures de moins de 18 ans, non affiliées à un club de cyclotourisme et non accompagnées.

ART.2 – L'inscription est fixée à 3€ pour les licenciées FFCT sur présentation de la licence en cours de validité et les jeunes de moins de 18ans.
Pour les non affiliées FFCT, la participation aux frais d'organisation est fixée à 5€.

ART.3 – Les participantes devront s'inscrire avant le 1^{er} juin 2013.

ART.4 – Le départ et l'arrivée auront lieu Salle de Vic à Castanet-Tolosan (route d'Escalquens). Chaque participante recevra une feuille de route comportant le présent règlement et la fiche de parcours. Le circuit du brevet sera fléché.

ART.5 – Un ravitaillement est prévu au départ pour les participantes, ainsi que des rafraîchissements à l'arrivée. Une collation est prévue à mi-parcours.

ART.6 – Chaque participante sera en excursion personnelle ; elle respectera le code de la route, les arrêtés préfectoraux ou municipaux en vigueur et les consignes particulières qui pourront être données par l'organisateur. La plus grande prudence est recommandée dans la traversée des agglomérations et aux intersections.

ART. 7 – Cette randonnée n'est pas une compétition : toute publication de temps ou de classement basé sur le temps est interdite.

ART. 8 – Les machines de tout type sont admises à condition qu'elles soient mues par la seule force musculaire et équipées de tous les dispositifs prescrits par le code de la route.

ART.9 – Le club organisateur décline toute responsabilité pour les accidents corporels ou matériels pouvant survenir au cours de la randonnée tant aux participantes qu'aux tiers.

ART.10 – LE PORT DU CASQUE EST FORTEMENT RECOMMANDE.

ART.11 – Le fait de participer au brevet fédéral 100kms organisé par le Cyclo Club Castanéen entraîne l'entière acceptation du présent règlement et engage la responsabilité de la participante qui se reconnaît physiquement apte à y participer.

Les organisateurs vous invitent à une randonnée qui exclut tout esprit de compétition. L'objectif premier est la convivialité et la découverte de la nature ; elle mérite votre respect. On s'abstiendra donc de la souiller par des détritiques ou emballages qui, en l'absence de poubelles, trouveront provisoirement place dans vos poches.

Numéros à contacter en cas d'urgence :

SAMU : 15 ou 112
POMPIERS : 18
GENDARMERIE : 17
Organisateur : 07 70 33 04 88
05 61 81 38 44

N'oubliez pas votre licence



BREVET

FEDERAL DAMES

100kms

CASTANET TOLOSAN

Dimanche 9 Juin 2013

- : - : - : - : - : - :
Départ 9h salle de Vic
- : - : - : - : - : - :